

## **Des mesures concrètes pour la qualité d'accueil des tout petits : MAINTENANT !**

Depuis le 11 avril dernier, la remise du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a officialisé au grand jour ce que beaucoup de professionnel.les des modes d'accueil repéraient et signalaient depuis plusieurs années, sans être entendus : il y a de la maltraitance potentielle, et parfois avérée, à l'égard des tout-petits dans une part non négligeable des crèches. Entendre ce constat n'est pas jeter le discrédit sur les professionnel.les et les structures de la petite enfance de façon générale : beaucoup s'efforcent, malgré des conditions souvent dégradées, de préserver une qualité d'accueil favorable au développement des jeunes enfants. Mais il faut regarder la réalité en face : à la racine des difficultés relatées par l'IGAS il y a une maltraitance institutionnelle attisée par des décisions des pouvoirs publics depuis ces 20 dernières années. Sont notamment en cause selon l'IGAS les taux d'encadrement insuffisants, la taille excessive des groupes d'enfants, l'assouplissement des exigences relatives aux qualifications des professionnel.les, le temps insuffisant consacré à l'analyse de la pratique et à la formation continue, des modalités de financement préjudiciables à la qualité d'accueil...

**Pas de bébés à la consigne** s'adresse solennellement au gouvernement, à Madame Borne et à Monsieur Combes : avec l'analyse de la situation et les préconisations de la mission IGAS vous avez les cartes en mains. Les racines du mal ne seront pas réduites en un jour, par contre il est de votre responsabilité de prendre maintenant les mesures concrètes qui redresseront la situation à échéance de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) avec la CNAF :

- "*Inscrire dans la COG de la branche famille une trajectoire pour se rapprocher d'un ratio moyen d'encadrement de 5 enfants par adulte*" et "*Etablir dans la COG de la branche famille une trajectoire de mise en conformité du nombre moyen d'enfants par groupe en cohérence avec les standards internationaux*", propose l'IGAS. Nous ajoutons "1 adulte auprès de 5 enfants dans la COG ainsi que dans la réglementation".

- "*Définir et déployer un socle de compétences « petite enfance » commun interdisciplinaire*", propose l'IGAS. Nous ajoutons "en élevant progressivement vers le niveau IV a minima l'ensemble des formations" et "en inversant d'ici là le ratio 40/60 en faveur des professions diplômées" ainsi qu' "en stoppant le recours à des professionnel.les sans aucune qualification ni expérience".

- "*un minimum d'une séance mensuelle d'analyse de la pratique par professionnel*", propose l'IGAS. Nous ajoutons "une exigence de formation continue digne de ce nom".

- "*viser l'extinction de ces financements [PSU et PAJE] au profit d'un financement des établissements et des sièges sociaux en contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens*", propose l'IGAS. Nous ajoutons "assurer la pérennité financière des établissements sans que cela ne passe par une pression permanente autour de l'occupation des structures" et "assurer la convergence du reste à charge pour les parents quel que soit le mode d'accueil sur la base du quotient familial, premier pas vers la gratuité des modes d'accueil".

**Pour rétablir l'espoir et la confiance des parents et des professionnel.les, nous attendons ces décisions du gouvernement dans les toutes prochaines semaines.**

Si tel n'est pas le cas, **Pas de bébés à la consigne** appellera parents et professionnel.les de la petite enfance à manifester partout en France le 6 juin 2023

(à Paris par un rassemblement au ministère le matin puis jonction avec la manif retraites, en province dans les cortèges retraites, cf. sur notre site et sur nos réseaux sociaux)



**pour une réforme qui remette à l'endroit  
l'accueil de la Petite Enfance !**